

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES**REUNION DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE
SPECIAL (CHSS) DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET
DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL
du 27 mars 2015**

Présidé par Mme Catherine BERGEAL, secrétaire générale du Conseil d'Etat, assistée de M. Schlesinger, représentant le DRH du Conseil d'Etat et de Mme KIMMERLIN, secrétaire générale des TA et CAA, le CHSCT spécial des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est réuni le 27 mars 2015.

Le syndicat FO était représenté par M Patrick Fouinneteau et M Jean-Antoine Delmas, titulaires.

M Patrick Fouinneteau a été désigné secrétaire du comité d'hygiène et de sécurité spécial.

L'ordre du jour a été examiné point par point ;

Le procès verbal de la séance du CHSCT du 21 novembre 2014 a été adopté.

Le règlement intérieur a été adopté (modification des visas et du décret cité à l'article 2)

Bilan d'activité du CHSCT

Mme Kimmerlin présente le bilan du CHSCT sur la période : animation du réseau des assistants de prévention, mise en place du comité de suivi sur les Risques Psycho-Sociaux , suivi du programme de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (15 tribunaux administratifs ont été mis aux normes), poursuite du déploiement de télérecours dans les DOM, les TA de la Réunion et de Mayotte basculeront sur télérecours dans le courant du 2^{ème} semestre.

FORCE OUVRIERE insiste sur la nécessité d'équiper les agents de greffe et les magistrats d'équipements informatiques identiques (2 écrans de même taille et de même modèle).

FORCE OUVRIERE demande que des formations SST soient organisées sur place dans les tribunaux qui en feront la demande.

Mme Escolan, directrice du CFJA, répond favorablement à cette demande

Suivi des visites effectuées depuis la dernière séance.

M. Schlesinger rappelle que les deux dernières juridictions visitées sont la Cour Administrative d'Appel de Nantes (14 octobre 2014) et Cour Administrative d'Appel de Marseille (6 novembre 2014).

M. MACKE, représentant le directeur de l'équipement du CE, annonce que des travaux de rénovation entretien des moquettes et des façades extérieures ont reçu l'accord de principe de la direction de l'équipement, pour la CAA de Nantes. Par ailleurs, un marché sur l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est en cours. Des faiblesses ont également été constatées dans le système sécurité incendie, elles seront corrigées rapidement.

A la CAA de Marseille la délégation a pu constater le bon état général des locaux, l'accessibilité restant parfaite.





Suivi des événements au TA de Toulouse

Une délégation spéciale du CHSCT s'est déplacée à Toulouse le 24 mars 2015 à la suite des événements survenus dans le TA de Toulouse le weekend end du 7/8 mars. La visite du Vice-président du Conseil d'Etat et des membres du Conseil d'Etat prévue le lundi 9 mars a été maintenue.

Le représentant **FORCE OUVRIERE** s'est immédiatement rendu sur place et a adressé une demande de retrait immédiat au profit des agents du greffe.

FORCE OUVRIERE a pu obtenir une visite de la délégation du CHSCT qui s'est déroulée le 24 mars 2015. Patrick Fouinneteau notre représentant national, accompagné de Jean-Paul Turlan secrétaire de la section FO de la Haute Garonne et Bruno Landri ont participé à cette visite.

Dès le 9 mars, des mesures de sécurisation des locaux ont été prises : vérification de l'installation électrique, réparation de la machine à affranchir et des extincteurs, mise en œuvre de travaux de restauration et réinstallation des agents impactés.

Lors de la visite de la délégation spéciale du CHSCT, les locaux et les moquettes ont été nettoyées, et les plaques de faux plafonds ont été changées, les locaux semblaient secs.

Le médecin de prévention a insisté sur la nécessité d'effectuer un contrôle du système de sécurité incendie. Un soutien psychologique a été immédiatement apporté aux agents et aux magistrats et un groupe de parole a été mis en place au sein de la juridiction.

Mme Kimmerlin annonce une série de mesures au TA de Toulouse : un audit sur la sécurité des travailleurs isolés va être commandé, les codes de sécurité seront changés, un groupe de travail sur l'organisation des audiences sera mis en place. Le déploiement de mesures de vidéo surveillance est aussi envisagé. Les dispositifs de prise en charge des agents durement impactés par les événements sont prolongés.

FORCE OUVRIERE réaffirme son soutien aux agents et rappelle que les fonctionnaires visés dans les événements du TA de Toulouse ont demandé leur mutation vers la préfecture de Haute Garonne.

Mme Bergeal insiste, dans le contexte actuel, sur la nécessité d'acquérir une culture de la sécurité au sein des juridictions administratives.

Pour les tribunaux administratifs « *point d'importance vitale* » (situé dans le périmètre d'un CRA) : le contrat UGAP de gardiennage permanent sera activé et un état des lieux des besoins au sein des TA (gardiennage, accueil du public, vérification des alarmes et des accès) va être demandé. Le recours à la vidéo surveillance sera étudié, mais la généralisation de ce type de dispositif n'est ni souhaitée ni envisagée.

FORCE OUVRIERE demande la production de l'audit à venir de la DAI et rappelle l'existence du rapport **DUBREUIL** sur la sécurité des audiences et la sureté du personnel.

FORCE OUVRIERE insiste sur la nécessité de rendre obligatoire les formations à destination des correspondants sureté.

Suivi des mesures relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail dans les juridictions administratives :

Présentation des registres de santé et de sécurité au travail des TA et des CAA (inscriptions portées du 1^{er} octobre 2014 au 31 janvier 2015).

Mme François, inspecteur Hygiène et sécurité, rappelle que c'est un outil très utile pour faire évoluer le document unique. Il contribue à faire avancer la politique santé et sécurité du monde du travail.

FORCE OUVRIERE vous rappelle que ce registre réglementaire est à la disposition de tous, membres de la juridiction et public, et qu'il convient d'y mentionner toutes observations liées à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail.

FORCE OUVRIERE demande qu'un rappel soit fait aux chefs de juridiction, aux greffiers en chef et aux assistants de prévention pour qu'ils fassent régulièrement la publicité sur l'existence de ces registres.

Bilan et perspectives des interventions de la direction de l'équipement du Conseil d'Etat :

L'après-midi de la veille de la séance du CHSCT est réservé à l'examen juridiction par juridiction de tous les travaux réalisés, entrepris ou à venir. Il ne peut être énuméré ici la liste des opérations effectuées par la direction de l'équipement. Vous êtes invités à vous rapprocher de votre représentant pour obtenir plus de précisions sur ce point. Il faut souligner cependant les efforts faits pour la mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité des locaux.

Bilan sur les accidents du travail pour la période du 1^{er} octobre 2014 au 31 janvier 2015.

Le nombre d'accident de service pour la période est de 7 sur 23, le solde étant des accidents de trajet.

Aucun cas n'a nécessité le déclenchement d'une enquête.

FO rappelle qu'il est important que chaque victime produise un certificat médical final.

Suivi de la mise en œuvre du télérecours dans les juridictions administratives.

Mme Kimmerlin présente le bilan du télérecours à ce jour. Les juridictions ont globalement un bon taux de dématérialisation, ce qui engendre de fait une diminution du nombre de courrier papier.

Les représentants du personnel soulignent leur impatience à passer en tout télérecours et les difficultés rencontrées par les agents dans la gestion des dossiers asymétriques.

Les syndicats de magistrats ont pris la parole pour réclamer la re-matérialisation des dossiers.

FORCE OUVRIERE maintiendra sa position de non re-matérialisation d'office des recours déposés en télérecours conformément aux objectifs initiaux.

Mme Bergéal juge que les problèmes de re-matérialisation liés au télérecours ne concernent pas le CHSCT et clôt le débat.

Médecine de prévention

Les fiches présentées par le docteur Bami sont visibles sur le site intranet du Conseil d'Etat.

- Les Toxi-infections Alimentaires Collectives
- Bruit et Santé.

FO vous invite à consulter régulièrement les fiches documentaires accessibles sous la rubrique « médecine de prévention » de l'intranet du Conseil d'Etat.

N'HESITEZ PAS A UTILISER LES CAHIERS D'HYGIENE ET DE SECURITE QUI DOIVENT ETRE MIS A VOTRE DISPOSITION DANS UN LIEU FACILEMENT ACCESSIBLE POUR Y FAIRE FIGURER VOS OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS ET A NOUS CONTACTER

VOS REPRESENTANTS TITULAIRES ET SUPPLEANTS FORCE OUVRIERE EN CHS SONT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION :

- **FOUINETEAU Patrick** au TA de MONTPELLIER

patrick.fouinneteau@juradm.fr

- **DELMAS Jean-Antoine** au TA de MONTREUIL

Jean-antoine.delmas@juradm.fr

- **GOUSSI Colette** au TA de Paris

colette.goussi@juradm.fr

- **MILLAND LALANNE Josiane** au TA de MONTPELLIER

josiane.milland-lalanne@juradm.fr

Calendrier prévisionnel pour le premier semestre 2015 :

Visites du CHSCT prévues :

Tribunal administratif d'Orléans le 2 avril

2015

Tribunal administratif de Toulon le 4 juin

2015.

Date du prochain CHSCT le 17 juin 2015.

